

Le 22 mars 2018,

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure, qui se déroulera le :

jeudi 05 avril 2018

à 18 heures 30

Hôtel de Ville (salle des réunions)

Ordre du jour :

- Demande d'adhésion et de transfert de la compétence GEMAPI de la Communauté de Communes Argonne Meuse au syndicat ;
- Demande de transfert de la compétence GEMAPI de la Communauté de Communes Argonne Champenoise au syndicat ;
- Demande de transfert de la compétence GEMAPI de la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne au syndicat ;
- Proposition de modification des statuts ;
- Avancée du projet de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique de l'Auve et de l'Yèvre ;
- Récapitulatif sur les travaux d'entretien et de restauration de l'Aisne et ses affluents en Meuse ;
- Débat d'orientation budgétaire 2018 ;
- Vote du compte administratif 2017, Approbation du compte de gestion 2017 et Affectation du résultat 2017 ;
- Vote du budget primitif 2018 ;
- Questions diverses.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
COYON CHRISTIAN

